



LUNDI 18 JUIN 2018 (SUITE)

E-2018-1303

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE COURRIER ET DE LIVRAISON

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat de service de courrier et de livraison, pour une période d'un an à partir du 1^{er} juillet 2018, à M. Fidèle Mayer, au montant annuel fixe de 30 000 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet.

E-2018-1304

CONTRAT DE SERVICE DE CÂBLAGE RÉSEAU

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer du câblage réseau pour les besoins des écoles;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation « 2017441OP-01 – Service de câblage réseau »; (Document **DSTI-1718-13**)

CONSIDÉRANT que le seul soumissionnaire TECHTEL COMMUNICATION INC. a fourni une soumission qui répond aux critères établis par les documents d'appel d'offres et dans le budget estimé;

Il est donc proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue octroie le contrat à l'entreprise TECHTEL COMMUNICATION INC. pour un montant maximum de 50 000,00 \$ plus taxes soit 45 244,55 \$ plus environ 10 % de contingence et autorise par le fait même, le directeur du Service des technologies de l'information à signer tout document à cet effet.

E-2018-1305

CONTRAT DE SERVICE POUR LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

CONSIDÉRANT les sommes allouées à la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue par le ministère en 2017-2018 (mesure 30180) pour augmenter la sécurité de l'information (SI) dans le réseau des commissions scolaires ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de l'entreprise PRÉCICOM pour les services suivants :

Analyse de vulnérabilité externe	4 950,00 \$
Matériel de sensibilisation	500,00 \$
Banque d'heures pour la sécurité de l'information à être utilisée en 2018-2019 pour les services suivants :	9 720,00 \$
- Simulation d'hameçonnage	
- Sensibilisation et formation	
- Analyse de vulnérabilité interne	

TOTAL : 15 170,00 \$

Il est donc proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue octroie le contrat à l'entreprise PRECICOM pour un montant maximum de 15 170,00 \$ plus taxes et autorise par le fait même, le directeur du Service des technologies de l'information à signer tout document à cet effet.

E-2018-1306

APPROBATION DE LA PROGRAMMATION ANNUELLE DES ACTIVITÉS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES 2018-2019

Considérant la LOI SUR LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS ET DES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT;

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement d'approuver la programmation annuelle des activités en ressources informationnelles 2018-2019 déposée telle que décrite dans les documents :

- **DSTI-1718-08** : Programmation annuelle des activités en ressources informationnelles Investissements 2018-2019 - Liste des projets
- **DSTI-1718-09** : Programmation annuelle des activités en ressources informationnelles 2018-2019 - Par catégories de dépenses



LUNDI 18 JUIN 2018 (SUITE)

E-2018-1307

MANDAT D'ACHATS D'ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES DANS LE CADRE DE LA MESURE DES COMBOS NUMÉRIQUES SAR-220-2018 DE COLLECTO SERVICES REGROUPÉS EN ÉDUCATION (COLLECTO)- ADHÉSION

Cette résolution annule la résolution E-2018-1295.

Dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a mandaté l'organisme Collecto pour mener une collecte d'information auprès des établissements scolaires afin d'évaluer les besoins d'acquisition des milieux. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la mesure des combos numériques qui vise le déploiement dans l'ensemble des écoles du Québec d'un ensemble de gestes regroupant de la formation pour le personnel ainsi que l'accès à de l'équipement de pointe et ce, dès la rentrée scolaire de septembre 2018. (DSTI-1718-07)

ATTENDU que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue (CSLT) retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par Collecto;

ATTENDU que le Ministère, dans le cadre de la règle d'investissement 50767, a mandaté l'organisme Collecto pour mener une collecte d'information auprès des établissements scolaires afin d'évaluer les besoins d'acquisition des milieux; (DSTI-1718-05 et DSTI-1718-06)

ATTENDU que la CSLT doit acquérir des équipements numériques dans le cadre de la mesure 50767 pour l'acquisition d'ensembles numériques pour la rentrée scolaire 2018;

ATTENDU que la mesure 50767 exige que les achats soient effectués à partir de la liste d'équipements présélectionnés qui a été diffusée lors de la collecte de souhaits par le Ministère en mai 2018 et qui sera officialisée en juillet 2018;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Denis Beauvais et résolu unanimement :

QUE la CSLT adhère au regroupement d'achats d'équipements numériques de Collecto afin de se prévaloir de la mesure budgétaire 50767;

QUE la CSLT autorise la direction générale et le directeur du Service des technologies de l'information, responsable des acquisitions en TI à la CSLT, à agir comme représentants de la Commission scolaire concernant tous les aspects contractuels liés aux acquisitions dans le cadre de la mesure 50767;

QUE la CSLT autorise la direction générale et le directeur du Service des technologies de l'information, à signer tout document ou toute autorisation découlant de la présente résolution.

E-2018-1308

AUTORISATION À LA DSEAFP D'ACHAT D'UN VÉHICULE USAGÉ AU CENTRE FRÈRE-MOFFET

Il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue permette à la directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, M^{me} Marie Luce Bergeron, de procéder à l'achat d'un véhicule usagé d'ici le 30 juin 2018 dont le prix maximal est établi à 20 000 \$ taxes en sus.

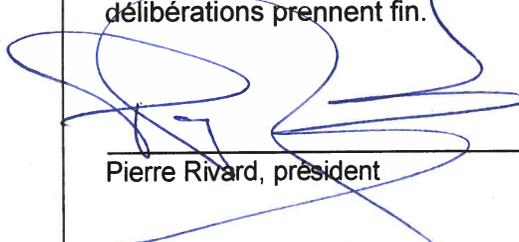
QUESTIONS SUR LES COMPTES

Aucune

E-2018-1309

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisément dix-neuf heures vingt minutes lorsque les délibérations prennent fin.


Pierre Rivard, président


Josée Pelchat, secrétaire générale